

# BFT GLOBAL STRATEGIES PRUDENT - B

SYNTHESE  
MENSUELLE  
DE GESTION

31/01/2017

## PERFORMANCE ABSOLUE ■

### Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **11 285,74 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **31/01/2017**  
Actif géré : **90,43 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **FR0010551473**  
Indice de référence :  
**EONIA, capitalisé quotidiennement**  
Eligibilité : -

### Objectif d'investissement

L'objectif est de rechercher une performance supérieure à l'Eonia capitalisé majoré de 0,50 % pour la part A et de 0,75 % pour la part B (minorée d'une commission de surperformance), associée à une volatilité inférieure à 2 %. La durée de placement recommandée est d'un an. Le fonds est géré en fonction d'un budget de risque mais sans indice de référence et sans contrainte d'allocation stratégique. Les choix opérés répondent à une gestion active et fondamentale qui s'appuie sur les plus fortes convictions des équipes de BFT Investment Managers pour un large choix de marchés, d'instruments financiers et de stratégies. Le FCP initie des positions de valeur relative et directionnelles, à la hausse comme à la baisse. La gestion intervient sur l'ensemble des marchés d'actions, de taux, devises et matières premières, ainsi que sur des caractéristiques techniques propres à ces marchés, comme la volatilité, les dividendes ou la corrélation.

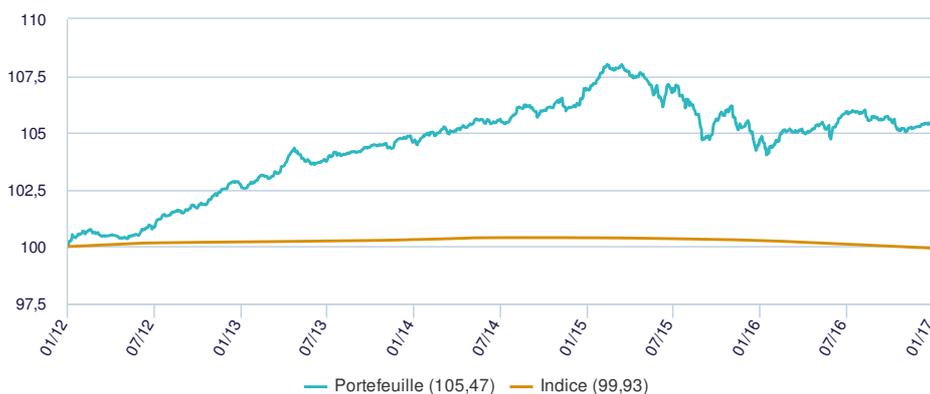
### Profil de risque et de rendement (SRRI)



Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances

### Evolution de la performance (base 100) \*



### Performances glissantes \*

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	30/12/2016	31/10/2016	29/01/2016	31/01/2014	31/01/2012
<b>Portefeuille</b>		0,20%	-0,13%	0,72%	0,74%	5,47%
<b>Indice</b>		-0,03%	-0,09%	-0,34%	-0,38%	-0,07%

### Performances calendaires (1) \*

	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	-0,14%	-0,71%	1,33%	2,17%	2,97%
<b>Indice</b>	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%

### Indicateurs

	Portefeuille
<b>Notation moyenne</b>	BBB-
<b>Exposition actions</b>	9,77%
<b>Exposition crédit</b>	58,30%
<b>Sensibilité taux</b>	0,53
<b>Sensibilité crédit</b>	1,28
<b>Nombre de lignes</b>	98

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

### Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	1,06%	1,40%	1,20%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,01%	0,03%	0,03%
<b>Ratio de Sharpe</b>	0,97	0,27	0,90

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-5,50%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	873
<b>Moins bon mois</b>	08/2011
<b>Moins bonne performance</b>	-2,17%
<b>Meilleur mois</b>	10/2008
<b>Meilleure performance</b>	0,85%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



**Warin Buntrock**  
Gérant de portefeuille



**Eric Hasenfratz**  
Gérant de portefeuille

## Commentaire de gestion

Le mois de janvier aura été dans le prolongement des derniers mois de 2016, toujours marqué par un reflux de l'aversion au risque.

En ce début d'année, les investisseurs ont focalisé leur attention sur les premières annonces du président Trump. Ainsi, les marchés d'actifs risqués ont globalement bien réagi aux décisions prises, qui signalent avant tout, une continuité avec les promesses faites durant la campagne électorale.

En Europe, les incertitudes politiques ont joué un rôle dans la remontée des taux longs. Aussi, les anticipations d'inflation continuent à être soutenues du fait de nouvelles statistiques favorables.

Dans ce contexte, sur les marchés obligataires, le rendement du Bund 10 ans, s'est tendu de 23 points de base sur le mois, pour clôturer à 0,43%, en revanche le Treasuries 10 ans américain est resté stable, son rendement clôturant à 2,45% à fin janvier.

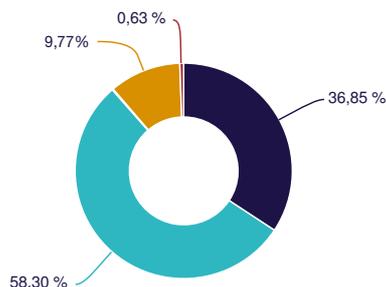
Sur les marchés d'actions, les performances ont été aussi contrastées, les actions européennes (Euro Stoxx 50) et japonaises (NIKKEI 225 en JPY) ont baissé respectivement de -1,8% et de -0,4%, alors que les actions américaines (S&P 500 en USD) ont été en hausse de +1,8%. Les actions émergentes (MSCI Emerging Markets en USD), ont affiché la meilleure performance avec une hausse de 5,4%, tirant profit du mouvement de baisse du dollar.

Les marchés du crédit corporate européen ont continué à sensiblement progresser, soutenus par le programme d'achats de titres de dette d'entreprise de la BCE. Ainsi les spread High Yield et Investment Grade se sont détendus, respectivement de 16 bps et 5 bps sur le mois (indices Merrill Lynch). Sur le marché des changes, le dollar US a baissé de 2,7% contre euro et de 3,5% contre Yen, il a clôturé à 1,08 contre l'Euro, et à 112,8 contre Yen en fin de mois.

Au cours du mois, nous avons augmenté notre exposition nette aux actions, en renforçant les actions européennes via des ventes d'options sur indice Eurostoxx50, en achetant des futures sur dividendes du FTSE 100 et en initiant une position longue sur des actions internationales minières aurifères qui protègent lors d'un mouvement de fuite vers la qualité. En revanche, nous avons diminué l'exposition aux actions japonaises et aux actions émergentes. Sur le crédit, nous avons continué à prendre des profits en réduisant nos positions sur le crédit européen Investment Grade et High Yield. Au cours du mois, nous avons initié une position acheteuse de dollar américain contre euro.

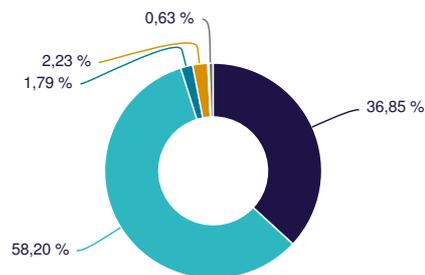
## Composition du portefeuille

### Allocation d'actifs (avec dérivés)



■ Liquidités ■ Crédit ■ Equities ■ Money Market

### Allocation d'actifs (poids)

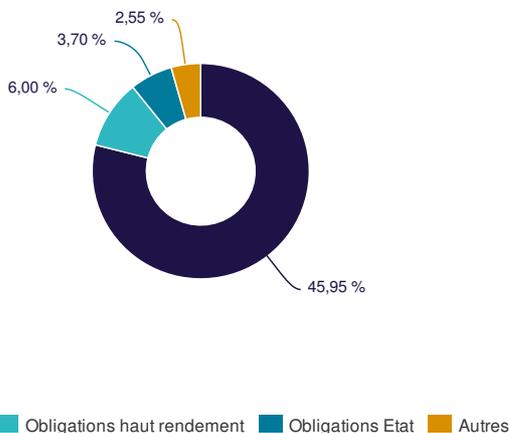


■ Liquidités ■ Crédit ■ Diversified ■ Actions ■ Money Market

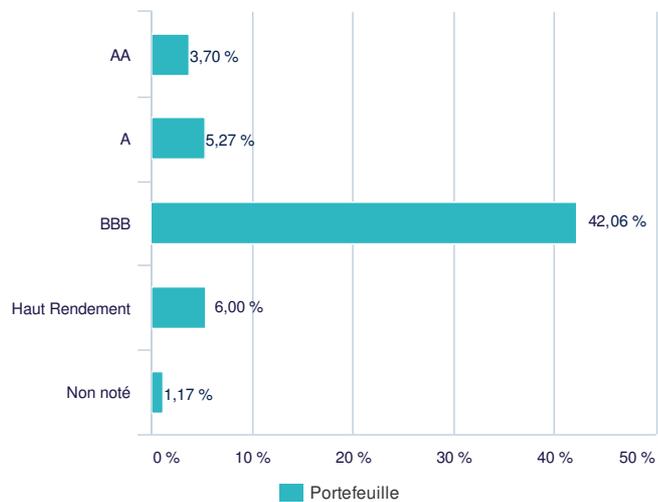
L'allocation d'actifs est exprimée en exposition

Composition du portefeuille - Analyse des obligations

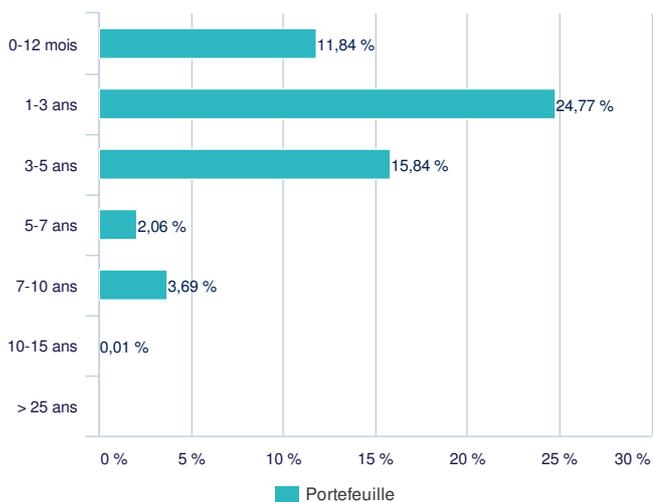
Répartition par types émetteurs



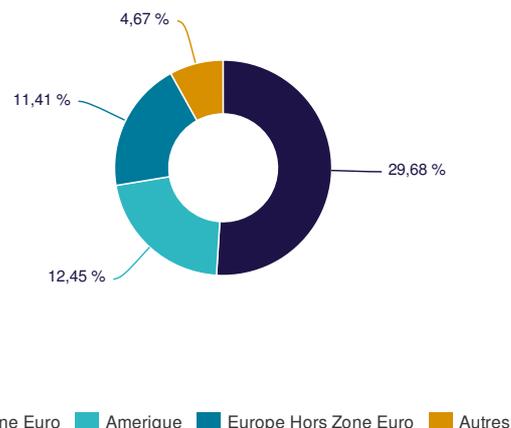
Répartition par notations



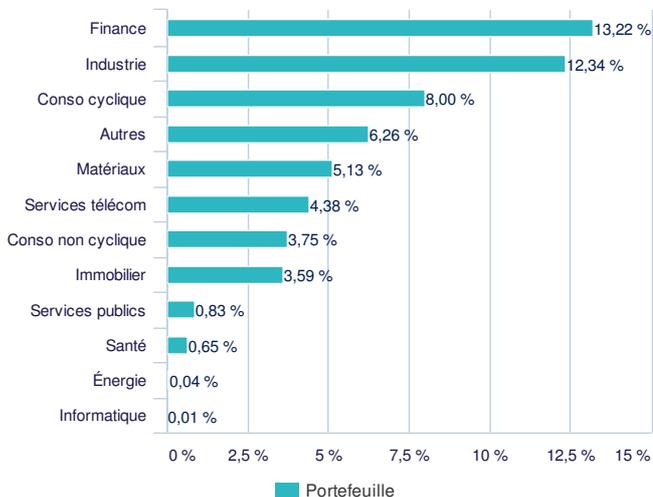
Répartition par maturités



Répartition géographique



Répartition par secteurs

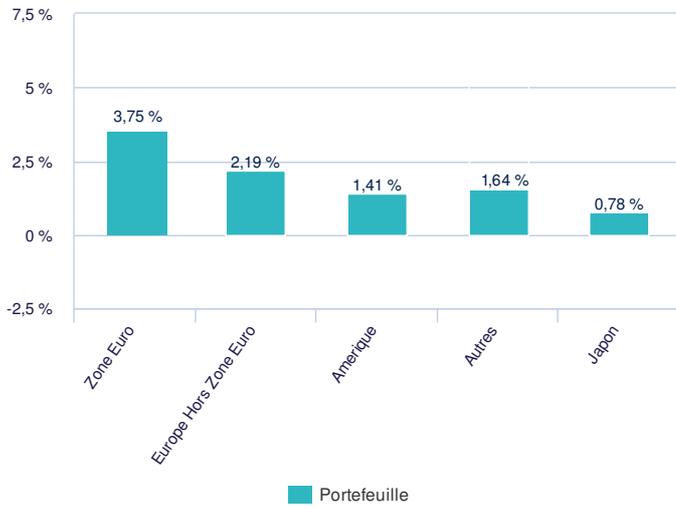


Principales lignes d'obligations

Émission	Secteur	% d'actif
UNITED STATES OF AMERICA	-	4,10 %
LEASEPLAN CORP NV	Finance	1,53 %
UNICREDIT SPA	Finance	1,51 %
LEGRAND FRANCE SA	Industrie	1,50 %
ISS GLOBAL A/S	Industrie	1,48 %
AMERICA MOVIL SAB DE CV	Services télécom	1,48 %
RENTOKIL INITIAL PLC	Industrie	1,46 %
METSO OYJ	Industrie	1,43 %
SES SA	Conso cyclique	1,43 %
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	1,41 %
<b>Total</b>	-	<b>17,31 %</b>

Composition du portefeuille - Analyse des actions

Répartition géographique de la poche actions



## Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	19/12/2007
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Diversifié
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010551473
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,25% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	0,25% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	0,29% (prélevés) - 30/11/2015
Durée minimum d'investissement recommandée	1 an
Historique de l'indice de référence	02/01/2012: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) 18/12/2007: 100.00% CLOS - EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.